



# ACADÉMIE D'AMIENS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection de l'Éducation nationale / Filière  
maintenance des mobilités**



ACADÉMIE  
D'AMIENS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FAMILLE DES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE & DES VÉHICULES

Présentation

Mardi 03 novembre 2020



# Sommaire

## **1. Famille des métiers MV**

- a. Palier d'orientation
- b. Critères d'orientation
- c. Eléments importants dans l'orientation
- d. Les objectifs de la famille
- e. Les membres de la famille
- f. Des compétences communes
- g. Cartographie académique
- h. Pilotage
- i. Notre année pré-familiale

## **2. Chef d'oeuvre**

- a. Qu'est ce qu'un chef d'oeuvre?
- b. Banque d'idées pour la réalisation des chefs d'oeuvres BRIO
- c. Modalités d'évaluation des chefs d'oeuvre en BCP à la session 2022

## **3. Abrogation du diplôme intermédiaire**

- a. Le texte

## **4. Questions diverse**

# 1. Famille de métiers MV

## a. Palier d'orientation



### 1. Famille de métiers MV



Pourquoi une famille de métiers?

- **Préconisation de l'OCDE 2007:** Les systèmes scolaires qui pratiquent l'orientation précoce en filière devraient envisager de **retarder l'âge de la première orientation** afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats.
  - En **2015**, alors que la moyenne d'âge du premier palier d'orientation dans l'OCDE est de 14 ans, (Pologne, Finlande et Espagne à 16 ans) cette dernière préconise à nouveau, afin de réduire les inégalités, le report de ce palier.
- **Préconisation du CESE 2018 :** L'orientation des jeunes par Laure Delair et Albert Ritzenthaler.
  - Préconisation n° 10: le CESE préconise de **déplacer le palier d'orientation** préparant aux trois baccalauréats de la troisième à la fin de la seconde, en mettant en place une année de **seconde commune** générale, technologique et professionnelle, articulant enseignements généraux, transversaux et des modules de découverte des enseignements professionnels en lycée professionnel et en Centre de Formation d'Apprentis.
  - Préconisation n°11 : le CESE préconise de **spécialiser la formation en première et en terminale** pour les diplômés de l'enseignement professionnel de niveau IV tout en offrant la possibilité de poursuivre une spécialisation de niveau IV après le baccalauréat.
- **Enquête du CNESEO 2018 :** Situer au niveau du collège le gros des efforts à accomplir pour une **orientation active des élèves** répond à une structuration du système éducatif français qui fait de la classe de 3<sup>e</sup> un palier déterminant et symbolique car, à son issue, les élèves sont répartis entre **deux voies peu perméables**, celle de l'enseignement général et technologique et celle de l'enseignement professionnel.

## d. Les objectifs de la famille des métiers

La famille des métiers vise à la fois à :

- Donner le temps aux élèves de construire leur projet d'orientation en leur permettant de choisir une famille de métiers en seconde puis une spécialité de baccalauréat en classe de première et de terminale ;
- Acquérir une culture commune et partagée à l'échelle d'un ensemble de métiers ou d'un secteur professionnel ;
- Comprendre les synergies et les interconnexions entre des métiers intervenant dans un même environnement professionnel et inscrits dans des processus communs ;
- Former les élèves à des compétences professionnelles communes aux métiers d'une même famille.

**Orientation  
progressive et  
réfléchie**



**Culture  
professionnelle  
commune**



**Synergie et  
interconnexions  
entre les métiers**



**Professionnalisation  
par les compétences  
communes**

## d. Les membres de la famille

### Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Six baccalauréats professionnels  
(Référentiels mis en œuvre à la rentrée 2014 et 2016)

#### Maintenance des matériels



Matériels agricoles



Matériels de construction et de manutention



Matériels d'espaces verts

#### Maintenance des véhicules



Voitures particulières



Véhicules de transport routier



Motocycles

## f. Des compétences communes

### Maintenance des matériels

<b>C1.1 COLLECTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À SON INTERVENTION</b>
<b>C1.2 ÉCOUTER ET DIALOGUER EN INTERNE OU AVEC UN TIERS</b>
<b>C2.1 CONSTATER ET IDENTIFIER L'ÉTAT DU SYSTÈME</b>
<b>C2.2 ANALYSER LES ORGANISATIONS FONCTIONNELLE ET STRUCTURELLE D'UN SYSTÈME</b>
<b>C2.3 ÉMETTRE ET VALIDER DES HYPOTHÈSES</b>
<b>C2.4 IDENTIFIER UNE PROCÉDURE, LES BESOINS QUI EN RÉSULTENT</b>
<b>C2.5 ANALYSER LE COMPORTEMENT D'UN SYSTÈME</b>
<b>C3.1 GÉRER LE POSTE DE TRAVAIL</b>
<b>C3.2 PLANIFIER ET GÉRER DES OPÉRATIONS</b>
<b>C4.1 METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME</b>
<b>C4.2 EFFECTUER LES CONTRÔLES, LES MESURES</b>
<b>C4.3 RÉGLER, CALIBRER, PARAMÉTRER</b>
<b>C4.4 DÉPOSER, REPOSER</b>
<b>C4.5 DÉMONTER, REMONTER</b>
<b>C4.6 RÉALISER DES OPÉRATIONS DE FABRICATION MÉCANIQUE</b>
<b>C4.7 CONTRÔLER LA QUALITÉ DE SON INTERVENTION</b>

### Maintenance des véhicules

<b>C1.1 COLLECTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À SON INTERVENTION</b>
<b>C1.2 COMMUNIQUER EN INTERNE ET AVEC LES TIERS</b>
<b>C2.1 PRÉPARER SON INTERVENTION</b>
<b>C2.2 DIAGNOSTIQUER UN DYSFONCTIONNEMENT MECANIQUE</b>
<b>C2.3 EFFECTUER LE DIAGNOSTIC D'UN SYSTEME PILOTE</b>
<b>C3.1 REMETTRE EN CONFORMITE LES SYSTEMES, LES SOUS-ENSEMBLES, LES ELEMENTS</b>
<b>C3.2 EFFECTUER LES MESURES SUR VEHICULE</b>
<b>C3.3 EFFECTUER LES CONTRÔLES, LES ESSAIS</b>
<b>C3.4 REGLER, PARAMETRER UN SYSTEME</b>
<b>C3.5 PRÉPARER LE VEHICULE</b>
<b>C3.6 GERER LE POSTE DE TRAVAIL</b>

# g. Cartographie académique



## Foyers Monobac

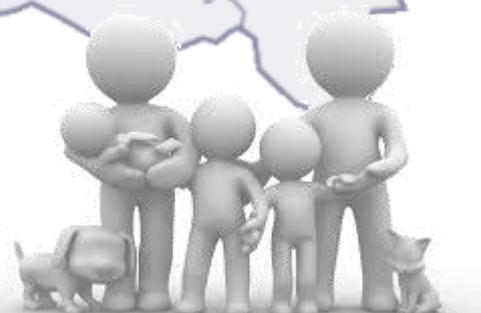
Lycée Mireille GRENET	BCP MV-VP
Lycée Paul LANGEVIN	BCP MV-VP
Lycée Saint CHARLES	BCP MV-VP
Lycée du MARQUENTERRE	BCP MV-VP
Lycée de l'AUTHIE	BCP MM-EV



## Foyers Bibac



Lycée CONDORCET	BCP MV-VP	BCP MV-Moto
Lycée MONTAIGNE	BCP MV-VP	BCP MV-VTR



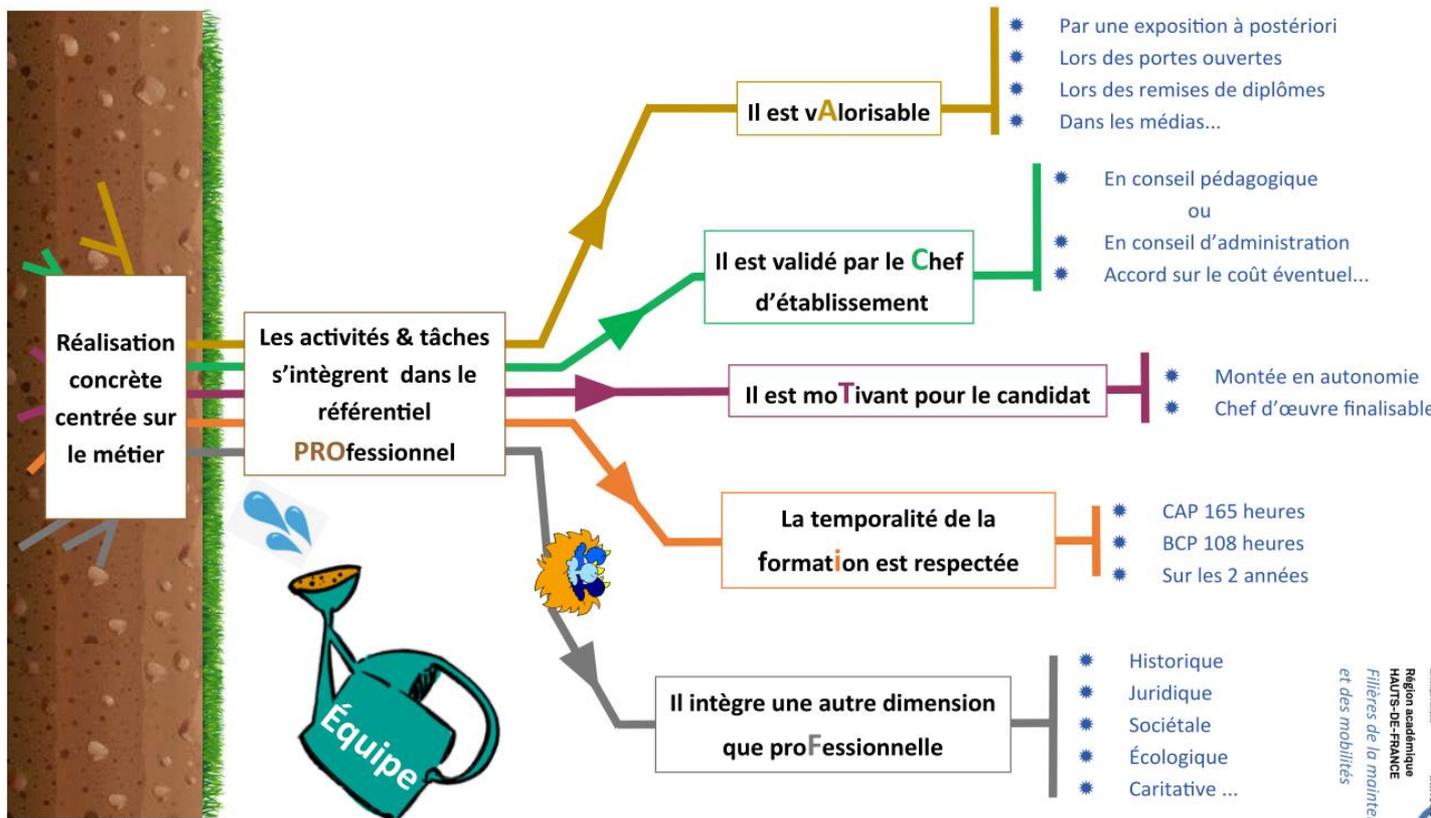
## Foyers Tribac

Lycée Pierre MENDES FRANCE	BCP MV-VP	BCP MM-A	BCP MM-CM
Lycée Château POTEL	BCP MV-VTR	BCP MM-A	BCP MM-CM
Lycée de ROTHSCHILD	BCP MV-VP	BCP MV-Moto	BCP MM-CM

## 2. Chef d'oeuvre

# a. Qu'est ce qu'un chef d'œuvre?

Les 7 conditions doivent être vérifiées pour certifier le **chef d'œuvre**



© Thierry RAIMBAUT IEN STI

# b. Banque d'idées pour la réalisation du chef-d'oeuvre : BRIO



**MAÎTRISE D'OUVRAGE**  
IGESR : David Hélard, Marc Foucault  
DGESCO – SD des lycées et de la formation professionnelle : Catherine Vieillard

**MAÎTRISE D'OEUVRE**  
DNE – SD Services numérique 1 – Services et outils pour l'éducation : François Gilles, Marie Deroide, Hugues Labarthe

La réalisation du chef d'oeuvre : oeuvrer ensemble aux talents de chacun

Rechercher une idée de chef d'oeuvre ou une ressource

Filtrer **Diplôme - Spécialité** Académie Enseignements

Trier **Nouveauté**

Toutes les idées

Mes contributions

Mes favoris

Mes suggestions

Partager une idée de réalisation de chef d'oeuvre



Vous avez une idée de chef d'oeuvre diplômant, ambilieux, ouvert sur la société ?

Partagez votre idée, engagez la conversation, approfondissez l'expérience !

Proposer une nouvelle idée

Je mets en scène mon métier

12 18 18

CAP - Employé de commerce multi-spécialités

**Intentions pédagogiques**

Au contact d'une troupe théâtrale, les élèves créent des scénettes représentant des moments de leur vie professionnelle. Ils travaillent ainsi la communication verbale et non verbale et leur confiance en eux.

LP Joseph-Marie Jacquard - Oullins - Lyon  
Académie de Lyon

Gérer les rôles Consulter

Imaginer un plan d'aménagement d'une zone : les murs à fleurs autour de l'école

12 18 18

Bac Pro - Mécanicien conducteur des sciées et des industries mécaniques du bois sp. b...

**Intentions pédagogiques**

Au contact d'une troupe théâtrale, les élèves créent des scénettes représentant des moments de leur vie professionnelle. Ils travaillent ainsi la communication verbale et non verbale et leur confiance en eux.

2 établissements des académies de Versailles, Corse, Guadeloupe

Consulter

Sollicitation des académies pour mobiliser les équipes pédagogiques à remplir la banque

Ouverture de la banque

Lancement du projet

Conception de l'application

Mars 2020

Novembre 2020

Janvier 2021

## c. Modalités d'évaluation du chef d'œuvre en BCP à la session 2022

Arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation - NOR : MENE2019530A

22 octobre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Art. 1er.** – Le chef-d'œuvre mentionné à l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation

**Art. 2.** – Les modalités d'évaluation: élèves et apprentis des établissements d'enseignement public ou sous contrat avec l'Etat et des centres de formation d'apprentis habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation sont évalués au moyen de notes figurant au livret scolaire ou au livret de formation. La moyenne de ces notes afférentes au chef-d'œuvre, consignées durant son élaboration, constitue 50 % de la note globale attribuée au chef-d'œuvre, complétée à hauteur de 50 % des points obtenus à l'oral de présentation de celui-ci qui se tient dans l'établissement ou le centre de formation du candidat.

## c. Modalités d'évaluation du chef d'œuvre en BCP à la session 2022

Arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation - NOR : MENE2019530A

22 octobre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Art. 3.** – Tous les candidats passent l'oral de présentation suivi de questions pour une durée globale de 15 min, avec répartition indicative de 5 min de présentation et 10 min de questions, devant une commission d'évaluation (1 prof EG & 1 prof EP). Support de 5 pages MAX possible.

**Art. 4.** – En considération de la note finale attribuée au chef-d'œuvre, l'écart de points supérieurs ou inférieurs à 10 sur 20 est affecté du coefficient 2. Ces points affectés de ce coefficient sont intégrés à la somme des points obtenus par le candidat, servant au calcul de la moyenne générale requise pour être admis à l'examen. Ils sont soit soustraits soit ajoutés selon qu'ils sont inférieurs ou supérieurs à 10 sur 20.

## c. Modalités d'évaluation du chef d'œuvre en BCP à la session 2022

Arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation - NOR : MENE2019530A

22 octobre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### I. – Les objectifs de l'évaluation orale

L'évaluation a pour but d'évaluer chez le candidat :

1. La capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre : *objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet.*
2. L'aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.
3. L'aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.
4. L'aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation.
5. La capacité à montrer en quoi la réalisation du chef-d'œuvre relève de la démarche de projet.
6. La capacité à analyser les particularités et difficultés du travail en autonomie.
7. L'aptitude à transposer la démarche de projet adoptée pour le chef-d'œuvre, durant ses périodes de formation en milieu professionnel et dans sa future pratique professionnelle.

## c. Modalités d'évaluation du chef d'œuvre en BCP à la session 2022

Arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation - NOR : MENE2019530A

22 octobre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### II. – Les critères d'évaluation orale

La hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.

La clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.

Le respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.

L'identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.

L'identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.

La mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrées au long du projet.

L'autonomie d'expression par rapport au support de présentation orale du chef-d'œuvre.

La mise en perspective de l'expérience tirée du chef-d'œuvre dans le cadre plus large du contexte économique, culturel, de la filière métier concernée.

L'émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.

La mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.

Au travers de la réalisation du chef-d'œuvre, l'identification des enjeux de transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat.

## c. Modalités d'évaluation du chef d'œuvre en BCP à la session 2022

Arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation - NOR : MENE2019530A

22 octobre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### III. – Déroulé de l'évaluation orale

Chronologiquement, elle consiste en une présentation orale de la réalisation du chef-d'œuvre par le candidat suivi d'un entretien structuré par des questions des examinateurs sur cette réalisation.

Tous les élèves ou apprentis peuvent, s'ils le souhaitent, étayer leur propos en s'appuyant sur un support relatif à leur chef-d'œuvre, de 5 pages (recto) maximum et pouvant ne pas se limiter à du texte, qu'ils apportent et utilisent librement lors de l'oral.

Ce support ne doit pas nécessiter l'utilisation de technologie ou matériel particuliers de lecture, excepté pour satisfaire à des aménagements d'épreuves accordés à des candidats en situation de handicap.

Il est demandé au candidat de présenter son projet, qu'il ait pris sa part dans un projet collectif ou qu'il l'ait élaboré à titre individuel dans sa structure.